

Master Santé Publique

Communication scientifique

Obligatoire pour le(s) parcours	ERCE (sem 9) – PPS (sem 9) - Orientation RPS
Optionnelle pour le(s) parcours	-
Responsable	DEVILLIERS Hervé
Nombre de crédits (ECTS)	3
Modalités d'enseignement	Présentiel

DESCRIPTIF

Cet enseignement va permettre aux étudiants de développer leurs compétences en communication scientifique, qu'elle soit orale, écrite ou affichée. Chaque enseignement magistral théorique sera complété par un exercice de mise en pratique. Après avoir reçu l'enseignement magistral, des séances de mise en pratique sont organisées avant l'évaluation finale sous la forme de l'organisation d'un congrès comprenant une séance de poster et une séance de controverse (sous la forme de communication orale).

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

- Être capable de communiquer sur un projet de recherche scientifique à différentes étapes de maturation (de l'idée de recherche à la valorisation).
- Communication orale dans un congrès scientifique : préparation, présentation, réponse aux questions, feed-back.
- Connaître les principes de bases de la communication scientifique orale.
- Connaître les principes et l'intérêt de la communication scientifique affichée.
- Connaître le fonctionnement d'une revue périodique et le processus de la publication scientifique.
- Connaître les différentes sources d'information pour la réalisation d'une bibliographie.

COMPÉTENCES VISÉES

A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :

- préparer d'une communication scientifique orale : Sélection de l'information, du support, du texte et de l'iconographie pertinente.
- développer une conscience critique des savoirs dans un domaine.
- réaliser une communication orale scientifique de 10 minutes en maîtrisant la communication verbale et non verbale pour faire passer un message.
- rechercher, hiérarchiser et synthétiser de l'information scientifique.
- se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine (logiciel de bibliographie).
- réaliser et indexer une bibliographie scientifique.
- identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- préparer et soumettre un manuscrit en vue de sa publication.